

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mont Ste-Marie Inc.	Numéro de permis 744005	Date d'inspection Le 26 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Mont Ste-Marie Inc.		Numéro de téléphone (506) 735-9199	
Adresse 641 rue St-François Edmundston NB E3V 1H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie.	25(g)	28 nov. 2025	26 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Les allergies qui nécessitent un Épipen ont été affichées à l'entrée de la garderie.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Les exigences d'affichage sont : l'horaire quotidien (flexible), le menu principal, la procédure d'évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, le permis et les derniers rapports d'inspection. - Vérification de 4 nouveaux dossiers et mise à jour de l'information pour les membres du personnel. - Vérification de 10 dossiers pour les enfants de 0-3 ans ainsi que les consentements signés. Observation de la collation fournie par la garderie (pain aux raisins)

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 novembre 2025

Date

original signé par
Stephanie Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 novembre 2025

Date